

Circulaire 2009/2010 n° 32

du 2 avril 2010



KARTING

CALENDRIER

	EPREUVE	DATE	LIEU	ENGAGEMENT
	Sélective	Jeudi 29 avril 14h00	SPEEDKART 1714, avenue de l'aéroport 83400 HYERES ☎ 04.94.38.76.99 ☎ 04.94.38.35.08	<u>Inscription sur fiche pilote</u> <u>avant le jeudi 22 Avril</u>
	Championnat de France	4 juin 2010	Lille	Sur qualification

REGLEMENT

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES POUR LA SELECTIVE DU 29 AVRIL :

ENGAGEMENT : 50,00 € PAR PILOTE, PAR CHEQUE A L'ORDRE DU CRSU NICE.

Engagement à établir sur la fiche pilote jointe, et à renvoyer au Service Régional FF Sport U, Faculté des Sciences, 163 avenue de Luminy, CP 901, 13288 Marseille Cedex 9, Fax : 04.91.82.94.57, Mail sportumarseille@univmed.fr

avant le 22 avril 2010.

TYPE DE COURSE : FORMULE 1 GRAND PRIX. CHAQUE PILOTE A SON PROPRE KART TOUTE LA DUREE DE LA SELECTIVE.

TYPE DE KART : 270 CM3 « COMPETITION ».

PISTE : 700 M

CLASSEMENT INDIVIDUEL ET PAR EQUIPE

DEROULEMENT :

14 h 30 : ACCUEIL ET VERIFICATION DES INSCRIPTIONS, ENREGISTREMENT DES PILOTES

15 h 00 : BRIEFING

15 h 15 : DEBUT DE LA COURSE

ESSAIS LIBRES CHRONOMETRES 8 TOURS DETERMINANT LA GRILLE DE DEPART

15 h 45 : 1^{ERE} MANCHE 12 T

16 h 15 : 2^{EME} MANCHE 12 T (DEPART SELON LES RESULTATS DE LA PREMIERE MANCHE)

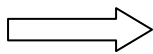
16 h 45 : 3^{EME} MANCHE 12 T (DEPART SELON LES RESULTATS DE LA PREMIERE MANCHE)

17 h 15 : PODIUM ET REMISE DES PRIX

SPEEDKART

Fiche Individuelle Pilote – 29 avril 2010

A renvoyer au **CR Sport U Aix-Marseille, Faculté des Sciences, Bât TPR1,**
163 avenue de Luminy, Case Postale 901, 13288 Marseille Cedex 9
Mail : sportumarseille@univmed.fr - Fax : 04.91.82.94.57



JOINDRE UN CHEQUE DE 50.00 EUROS A L'ORDRE DU CRSU NICE

Je soussigné(e),

MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES

Nom : Prénom : Age :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél : / / / / Port : / / / /

Mail :

Association Sportive :

N° Licence FF SPORT U :

SOUHAITE PARTICIPER A UNE ANIMATION KARTING DE GROUPE SUR LE CIRCUIT SPEEDKART ET M'ENGAGE, A CE TITRE, A RESPECTER LES REGLES SUIVANTES :

1. J'assiste à l'exposé des règles de sécurité donné par un responsable du circuit avant l'animation afin de prendre connaissance du règlement de piste et des règles de conduite, et de les respecter sans réserve.
2. Pendant l'animation, je conduis prudemment, entièrement sous ma propre responsabilité, en respectant le matériel, les infrastructures du circuit et les autres pilotes.
3. Je respecte les décisions et les sanctions qui pourraient être prises à mon encontre par les responsables du circuit, de l'animation ou par les commissaires de piste.
4. Je m'engage à ne pas conduire sous l'influence de l'alcool, de drogues, de stimulants ou de médicaments de type hypnotique.
5. Je déclare ne souffrir d'aucune maladie qui rendrait dangereuse ma conduite vis à vis de moi même et d'autrui.

D'autre part, Speedkart se dégage de toute responsabilité me concernant ainsi que pour les autres participants, les organisateurs de l'animation et autres tiers ayant pu en faire la promotion, dans l'éventualité d'un sinistre qui surviendrait au cours de l'animation pour non-respect par moi-même des règles de sécurité et de conduite.

Fait à Hyères, le

SIGNATURE (précédée de la mention "Lu et approuvé") :